

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 27 MARS 2009

<p align="center">DELAIS DE REMISE DES DOCUMENTS ET D'INFORMATIONS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL</p>

Intervention de **Patrice CATTART**,
Conseiller municipal - Groupe "Grasse à Tous"

72 délibérations pour ce Conseil Municipal -dont celles sur le budget-, et c'est seulement le jeudi 19 mars au soir, soit 7 jours avant la réunion du Conseil que les conseillers sont conviés à la Commission des finances et moyens généraux. C'est également à ce moment-là, dans cette commission et pas avant, que nous sont remis les rapports et documents et qu'en même temps vous nous demandez de poser nos questions sans aucune lecture et étude préalable.

Laisser aussi peu de temps aux conseillers municipaux, en tout cas à ceux de l'opposition, pour prendre connaissance des documents à partir desquels des décisions vont être prises aujourd'hui, n'autorise pas une gestion véritablement démocratique des affaires de notre ville.

Nous vous demandons donc de programmer dorénavant les réunions de préparation au moins une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil Municipal ou d'étaler plus régulièrement dans le temps, et bien en amont des Conseils, des réunions de travail sur les sujets qui y seront présentés.